

Terrorisme : un jeune habitant de Seine-Maritime mis en examen pour un projet de tuerie de masse

Richard Plumet

3 minutes

Admirateur d'Hitler, un Seinomarin de 19 ans est soupçonné de vouloir commettre une tuerie de masse dans son ancien lycée et une mosquée.

Un jeune homme soupçonné de vouloir commettre une tuerie de masse dans son ancien lycée et une mosquée le jour de l'anniversaire d'Adolf Hitler a été mis en examen et écroué a indiqué le 2 octobre 2021 à l'AFP une source judiciaire, confirmant une information du quotidien [Le Parisien](#).

Ce jeune homme, né en 2002 et qui vivait dans le secteur du Havre (Seine-Maritime), a été interpellé le mardi 28 septembre par des policiers de la DGSI (Direction générale de la sécurité intérieure). Il a été mis en examen quatre jours plus tard pour "*association de malfaiteurs terroriste criminelle*" et placé en détention provisoire.

Contacté par l'AFP, son avocat, Maître Malcolm Mouldaia-Mauger, n'a pas souhaité faire de commentaires à ce stade de la procédure. Le jeune homme avait été repéré par les enquêteurs car il était en contact avec une jeune femme de 18 ans de Béziers via une boucle de la messagerie Telegram. Cette jeune femme avait été [mise en examen et écrouée début avril](#). Elle est pour sa part soupçonnée d'avoir projeté un attentat contre une église dans l'Hérault.

Selon une source proche du dossier, le garçon de Seine-Maritime était fasciné par l'ultra-violence. Dans des échanges sur plusieurs réseaux sociaux, il évoquait sa volonté de commettre une tuerie de masse "*pour faire pire que Columbine*" dans son ancien lycée ainsi que dans une mosquée à proximité de ce lycée, le 20 avril 2022, jour de la date anniversaire d'Adolf Hitler, selon une source proche de l'enquête.

En perquisition, les enquêteurs ont retrouvé plusieurs armes, dont des armes de chasse, des munitions, des couteaux, ainsi que 20 cahiers où il couchait ses pensées et faisait référence à Hitler ou Anders Breivik, l'auteur de la tuerie qui a fait 77 morts en Norvège

en 2011.

Il y affirmait avoir été victime d'une agression sexuelle dans sa jeune enfance et de harcèlement lors de sa scolarité.

Selon le Parisien, lors de sa garde à vue il a évoqué un autre jeune homme qui était aussi en contact avec la jeune femme de Béziers, affirmant qu'ils étaient "*frères d'armes*" et envisageaient un double projet de tuerie de masse.

Ce deuxième jeune homme a été mis en examen en août pour "*non-dénonciation de crime*", mais rien ne permet à ce stade d'étayer un projet concret, a indiqué à l'AFP la source judiciaire.

Poursuivre votre lecture sur ces sujets